

ARS sans Tabac, comment une institution peut contribuer à la dé-normalisation du tabac ?

Colloque de la Société Francophone de Tabacologie
Reims, jeudi 25 novembre 2021

Cécile GAILLIARD et Dr Lidiana MUNEROL
Les auteurs n'ont pas de lien d'intérêt

Genèse du projet

- Programme régional de lutte contre le tabac GE 2018-2022
 - Axe 3 sur un environnement favorable
 - Lieux sans tabac → Administrations et entreprises sans tabac
- Proposition d'expérimenter une **ARS sans tabac**
- Plusieurs objectifs
 - Expérimenter en interne une action de prévention
 - Produire un « cahier des charges »
 - Être exemplaires
 - Promouvoir ce label auprès d'autres institutions/administrations/entreprises en GE

Construction de la démarche

- Appui fort sur les experts :
 - GEST et son expérience « VPST »
 - CNCT
- Appui sur les expériences/guides existants :
 - EHESP et Campus sans tabac
 - Pas à pas, une entreprise sans tabac, *Inpes*
 - Lieux de santé Sans Tabac, *RESPADD*
 - Charte « administration sans tabac »
 - Travailler dans un milieu sain guide des politiques en matière de lutte au tabagisme, *Santé Canada 2007*



PAS À PAS, UNE ENTREPRISE SANS TABAC



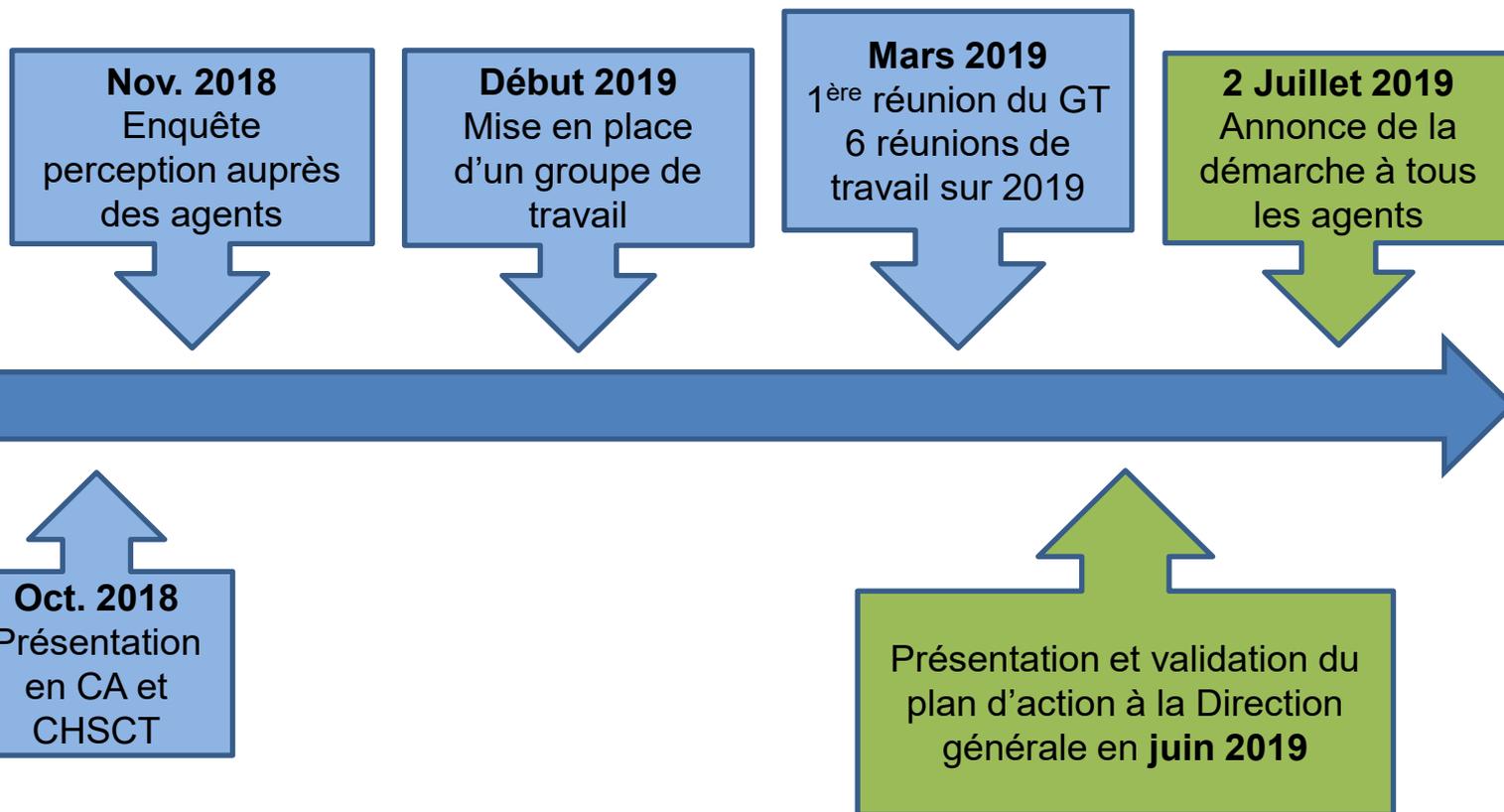
Définition

- Expérimentation qui vise à ce que :
 - le lieu et les conditions de travail ne soient pas vecteur de tabagisme
 - le lieu de travail puisse être facilitant pour des personnes qui souhaiteraient s'engager vers un arrêt ou une réduction de leur consommation



Ce n'est pas :
Une ARS sans fumeurs
Une ARS stigmatisant les fumeurs

Méthode de mise en œuvre



Sept 2019
Campagne de
recrutement des
ambassadeurs (25)

Déc. 2019
Journée de
formation des
ambassadeurs

Janvier 2020
Lancement officiel lors
des vœux



Sept à déc. 2019
Planification de la stratégie de
communication
(logo, affiches, etc.)

Déc. 2019
Questionnaire
d'évaluation T0

Janvier 2020
Mise en œuvre des
consultations,
conférences....

Actions mises en place

Ambassadeurs

- 25 personnes volontaires sur 10 sites
- Identification sur les portes et « tenues »
- Relai de la démarche et appui pour les actions
- Formation
- Mise à l'honneur
 - Lors du lancement de la démarche
 - Dans un film expliquant leur rôle



Devenez
AMBASSADEUR
 ARS Sans Tabac

En 2020, l'ARS Grand Est devient ARS sans tabac.
 Envie de participer à ce projet innovant?
 Rejoindre une équipe motivée ?
 Nous recherchons des ambassadeurs. Pourquoi pas vous ?

COLMAR STRASBOURG
 METZ BAR-LE-DUC CHARLEVILLE-MEZIERES NANCY
 TROYES CHAUMONT EPINAL
 CHALONS

Fumeurs ou non fumeurs, tout le monde peut devenir Ambassadeur ARS sans tabac.
 Être Ambassadeur, c'est contribuer à promouvoir une démarche exemplaire.

Renseignements et inscription avant le 15 octobre
 xxx-xxx-tabac@ars.santa.fr
 03 83 xxx xxx xxx




Actions mises en place

- **Consultations avec tabacologues et diététiciens**
 - Sur chaque site ou à distance
 - Gratuites
 - Sur le temps de travail
 - Lors des temps méridiens



- **Conférences**

- En visioconférence sur tous les sites
- Gratuites
- Sur le temps de travail/ temps méridien



• Communication

- **Interne** : signalétique, newsletters, affiches, pop-up, inscriptions sur les goodies
- **Externe** : affichage sur le site internet, affichage dans tous les courriers, intégration à toutes les signatures électronique
- **Temps forts** : vœux ARS/MOST

BIENVENUE À L'ARS GRAND EST

Depuis janvier 2020, notre agence s'est engagée dans une dynamique ARS sans Tabac. L'objectif de cette démarche progressive est l'élaboration d'une charte «Administration/entreprise sans tabac» en Grand Est et la promotion de ce label auprès d'autres institutions, organismes, entreprises. Le projet «ARS sans Tabac» est porté par un groupe de travail interne, dont les membres, tous volontaires, sont pour certains fumeurs, pour d'autres non-fumeurs, ce qui fait la richesse de ce groupe.

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous aussi participer à la démarche ou en bénéficier !

COMMENT PARTICIPER À LA DÉMARCHE ?

En intégrant le groupe de travail
Rien de plus simple, pour avoir des informations, prenez contact avec les référents Tabac :
cecile.gallier@ars.sante.fr – 03.83.39.28.98
lidiana.munero@ars.sante.fr – 03.83.39.79.25

En devenant Ambassadeur ARS sans tabac
Afin d'accompagner le déploiement de la démarche, des agents se sont portés volontaires pour être des « ambassadeurs » ARS sans tabac. Leur principale mission consiste à expliquer et promouvoir la démarche ARS sans tabac de façon positive en toutes occasions, avec les collègues ou les partenaires. Être ambassadeur, c'est jouer un rôle actif dans la promotion de la dynamique « ARS sans tabac ». Pour tout complément, prenez contact avec les référents Tabac.

COMMENT BÉNÉFICIER DE LA DÉMARCHE ?

Des conférences mensuelles
Des conférences vous seront proposées tout au long de l'année 2020. Les thématiques abordées sont les suivantes : « adolescence et tabac », « tabac ou alimentation » ou encore « l'industrie du tabac ». Elles ont lieu pendant la pause méridienne, de 13h30 à 14h30 et sont comptabilisées sur votre temps de travail afin de permettre une large participation.

Des consultations avec un(e) diététicien(ne)
Dans le cadre de la démarche ARS sans tabac, l'ARS Grand Est a mis en place des partenariats pour offrir aux agents la possibilité de rencontrer des diététiciens directement sur le lieu de travail. Pour bénéficier de ces consultations confidentielles et gratuites, retrouvez toutes les informations et les dates sur l'intranet et dans cette pochette.

Des consultations avec un(e) tabacologue
L'accompagnement du fumeur désireux d'arrêter de fumer double les chances de réussite à un an. Mais il n'est pas toujours facile de savoir à qui s'adresser ou d'intégrer ces rendez-vous dans son planning. L'ARS Grand Est met en place des partenariats qui offrent la possibilité de rencontrer des tabacologues, directement sur le lieu de travail ou dans des structures proches du lieu de travail avec des créneaux dédiés. Ces temps sont ouverts à tous, et peuvent également être l'occasion de poser des questions concernant les proches. Pour bénéficier de ces consultations confidentielles et gratuites, retrouvez toutes les dates sur l'intranet et dans cette pochette.

Depuis le 1er janvier 2020, l'ARS Grand Est s'est engagée dans une démarche ARS sans tabac

Actions mises en place

- **Signalétique mise en place au sein de l'agence**
 - Présentoir avec des brochures sur le tabac et les addictions de façon pérenne
 - Signalétique sur les portes, les ascenseurs, les salles de réunions
 - Signalétique pour les espaces fumeurs



• Espaces fumeurs

- Cahier des charges du lieu « idéal » construit en lien avec les experts tabacologues
- Adaptation entre le souhaitable et le possible
- Implantation de cendrier avec recyclage des mégots
- Fléchage des lieux fumeurs



ARS sans tabac
Cahier des charges des espaces fumeurs

Dans le cadre de la démarche ARS sans tabac, l'aménagement des espaces fumeurs est envisagé selon deux cas de figure :

- > Les lieux où un aménagement extérieur est réalisable
- > Les lieux où l'aménagement extérieur n'est pas réalisable car directement sur la voie publique. Aussi deux stratégies peuvent être mises en place.

Aménagement extérieur réalisable

Caractéristiques minimales des lieux :

- lieu délimité
- lieu abrité du vent et de la pluie

- **Evaluation de processus principalement**
- **Questionnaire à l'ensemble des agents au début de la démarche**
 - Connaissance de la démarche
 - Représentation et ressenti
- **Répétition de ce même questionnaire prévue en fin de phase expérimentale**
- **Évaluation externe plus poussée en cours de discussion**

- **Bilan à T0 - Janv. 2020**
 - 266 répondants
 - 94% des répondants favorables ou très favorables à la démarche
- **Conférences**
 - 4 conférences sur 2020-2021 au lieu des 10 prévues
 - Entre 23 et 71 présents à chaque conférence
 - Questionnaire de satisfaction pour les 2 premières
 - 85 à 100% de satisfaction
 - Raisons de non participation
 - seulement 13 à 17% évoquent un désintérêt vis-à-vis de la démarche
- **Consultations**
 - Tabacologue : 48 consultations sur 2020
 - Diététicien : 73 consultations sur 2020

- **D'ici à décembre 2021**
 - Equiper les 9 autres sites en vitrophanie et fléchage des espaces fumeurs
 - Conférence à venir au mois de décembre
 - Evènement à l'occasion du MOST 2021 « une pause autrement »



- **Finalisation de la phase expérimentale en déc. 2021**
 - Production d'une charte
 - Production d'un « guide pratique/ vademecum » avec ensemble des supports et des phases de la démarche
 - Évaluation T1
 - « Événement » de clôture de la phase expérimentale
- **Pérennisation de la démarche**
 - 2 conférences par an
 - Poursuite des consultations
 - Poursuite de l'affichage en externe et portage auprès des partenaires

Forces et faiblesses



- **Faiblesses et freins**

- Mise en place ayant nécessité un travail de fond
- Priorisation des missions avec un projet vécu comme « annexe »
- Quelques « flops »
- Crise sanitaire et confinement

- **Forces et leviers**

- Motivation des agents
- Appui majeur d'acteurs « clés » / soutien DG
- Appui d'experts
- Dynamique commune avec d'autres projets GE (GEST et Villes pilotes sans tabac)



*Au Pr. Karine Gallopel-Morvan et au Pr. Yves Martinet
À l'ensemble des volontaires du groupe de travail ARS sans tabac
Aux Ambassadeurs
À la Direction de l'ARS Grand Est, au SG, à la DIRCOM et à la
DPSPSE
Aux intervenants (diététiciens, tabacologues, conférenciers)*

....et de votre attention!

Budget

- Budget initial alloué de **75 000 €** par SG pour la démarche
- À date d'aujourd'hui, consommation de **35 000 € env.**
 - intervenants
 - consommables (présentoirs documentation, signes distinctifs ambassadeurs...)
 - ambassadeurs (intervenants formation....)
 - aménagement d'un site
 - agence de communication (création logo et déclinaison)